

POL 3011 – Relations internationales de l'Asie du Sud-Est
Hiver 2025

Horaire : Lundi 12h30-15h30

Chargé de cours : Alexandre Veilleux

Disponibilité : Après le cours et sur rendez-vous

Courriel : alexandre.veilleux.1@umontreal.ca

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones (extrait) :

L'Université de Montréal est située là où, bien avant l'établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres.

OBJECTIFS

Le cours poursuit trois grands objectifs. Premièrement, il veut permettre la compréhension des relations internationales entre les États de l'Asie du Sud-Est, mais aussi entre différentes puissances stratégiques et économiques et la région. Deuxièmement, le cours propose d'analyser les processus d'intégration régionale, en particulier le rôle et l'évolution de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Enfin, le cours veut offrir une appréhension nuancée des enjeux et conflits contemporains qui influencent les relations internationales de la région, notamment le conflit en mer méridionale de Chine, les tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles, les opérations et activités illicites et l'alignement des États face aux projets d'intégration extrarégionale, tels, l'APEC, le PTPGP, ou encore les accords de libre-échange avec l'Union Européenne, la Chine ou l'Inde.

PÉDAGOGIE

La session sera divisée en deux parties. La première aborde les enjeux transnationaux propres à l'Asie du Sud-Est au travers des trois piliers de la communauté de l'ANASE (politique et sécurité, économique, ainsi que socio-culturelle). La première partie des cours de la partie I consiste en des cours magistraux. La seconde moitié du cours sera consacrée à des conférences, des mini-reportages et à des documentaires sur des sujets d'actualité en lien avec les relations internationales de l'Asie du Sud-Est. La deuxième partie de la session sera consacrée aux stratégies indo-pacifiques des puissances de la région et de leurs implications pour l'Asie du Sud-Est. Les séances de la partie II seront divisées entre des cours magistraux et des ateliers de discussion pratiques.

La plupart des lectures sont tirées du livre « L'Asie du Sud-Est : À la croisée des puissances », édité par Serge Granger et Dominique Caouette. Le livre est disponible à la librairie de l'Université de Montréal. Des formats PDF des chapitres à lire seront déposés sur Studium.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera à travers quatre modalités.

- 1) Présentation d'une actualité en lien avec les relations internationales de l'Asie du Sud-Est : 10%
- 2) Deux séminaires : 40%
- 3) Examen de mi-session : 30%
- 4) Participation à deux ateliers en classe : 20%

Au cours de la session, les étudiant.es seront invité.es à des activités en lien avec les relations internationales de l'Asie du Sud-Est (ex. conférences, projections de films). Il sera alors possible de rendre des compte-rendu critiques pour obtenir des points bonus.

1) Présentation d'une actualité de politique internationale (10%)

La première modalité d'évaluation consiste en une présentation orale (3-4 min) sur une actualité en lien avec les relations internationales de l'Asie du Sud-Est. Lors de chaque cours, quelques étudiants devront expliquer et analyser une actualité et engager une discussion afin de susciter l'intérêt pour l'actualité politique de la région. Il est possible d'effectuer la présentation en équipe de 2.

2) Séminaires de discussion (2x20%). Séance 5 (10 février) et séance 14 (14 avril.)

La première modalité consiste en la préparation d'une fiche de lecture (4 pages) et la participation à deux séminaires de discussion. Le but de cette démarche est de rendre l'apprentissage plus participatif. La première fiche de lecture doit comprendre une synthèse et une critique du texte. La seconde fiche de lecture consiste en une analyse critique de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Chacune des fiches de lecture aura une valeur de 15% et la participation au séminaire de 5%.

3) Examen de mi-session (30%). Séance 7 (24 février)

L'examen de mi-session portera sur les lectures et le contenu des cours magistraux de la partie I (séances 1 à 6). L'examen comporte quatre sections : des questions à choix multiples, des questions à réponses courtes, des questions à développement, et des questions bonus portant sur les présentations de l'actualité internationale.

4) Participation à deux ateliers en classe (2x10%). Séance 10 (17 mars) et séance 13 (7 avril)

Lors de la deuxième partie des séances 10 et 13, les étudiant.es seront amené.es à discuter en petits groupes et à répondre à quelques questions. Le premier atelier concerne les stratégies indo-pacifiques des grandes puissances, alors que le second porte sur les stratégies indo-pacifiques des puissances moyennes.

PLAN DE COURS

Partie I : Les enjeux transnationaux de l'Asie du Sud-Est

Séance 1 (13 janvier) : Introduction et explication des modalités d'évaluation

- Caouette, D. et S. Granger (2019). « Introduction ». Dans Granger, S. et D. Caouette (dirs.), *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*. Montréal : PUM, p. 8-19.
- Veilleux, A. (2024). « Sous la présidence de Donald Trump, le Canada devra miser sur l'Indo-Pacifique ». *La Presse*.

Séance 2 (20 janvier) : La centralité de l'Asie du Sud-Est et les héritages coloniaux

- Granger, S. et D. Caouette. « La centralité de l'Asie du Sud-Est et l'ASEAN », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 21-36.
- SarDesai, D. (2016). « European Intrusion in the Indian Archipelago: The Early Phase », *Southeast Asia: Past and Present*. New York: Routledge, p. 59-67.

Séance 3 (27 janvier) : L'ASEAN et les enjeux de sécurité en Asie du Sud-Est

- Martel, S. « Enjeux de sécurité en Asie du Sud-Est et au-delà », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 118-139.
- Bentley, J. (2024). « Développer la coopération en matière de sécurité entre le Canada et l'ANASE : Renforcer le partenariat stratégique dans l'Indo-Pacifique ». *Fondation Asie Pacifique du Canada*.

Séance 4 (3 février) : Populations, migration, droits humains et société civile

- Caouette, D. « La société civile en Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, pp. 61-89.

Séance 5 (10 février) : Séminaire de discussion #1 (20%) Géopolitique et acteurs transnationaux en Asie du Sud-Est

- Fauveaud, G. (2020). Les Nouvelles géopolitiques de l'immobilier en Asie du Sud-Est: financiarisation et internationalisation des marchés immobiliers à Phnom Penh, Cambodge. *Hérodote* 176 : 169-184.
- Facal, G. (2020). Géopolitique du terrorisme islamiste en Asie du Sud-Est. Entre réseaux anciens et cellules déterritorialisées. *Hérodote*, 176 : 125-138.
- Frécon, E. (2020). Géopolitique de la piraterie au Sud-Est asiatique. Conflit de représentations. *Outre-Terre* 2(25-26) : 101-123.
- Bernstein, E. et E. Shih (2014). The Erotics of Authenticity: Sex Trafficking and "Reality Tourism" in Thailand. *Social Politics* 21(3) : 430-460.

Séance 6 (17 février) : Les enjeux économiques et l'intégration économique

- Mottet, É., « L'intégration économique de l'Asie du Sud-Est comme modèle à une intégration régionales asiatique ? », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 90-117.

Séance 7 (24 février) : Examen de mi-session (30%)

Séance 8 (3 mars) : Période d'activités libres

Séance 9 (10 mars) : Table-ronde : faire de la recherche en Asie du Sud-Est

- Tiberghien, Y. (2024). Accélération de la géopolitique dans l'Indo-Pacifique : Sept tendances clés et trois points chauds. *Fondation Asie Pacifique du Canada*.

Partie II : Les stratégies indo-pacifiques

Séance 10 (17 mars) : Les États-Unis et l'Asie du Sud-Est

- Asselin, Pierre et Serge Granger, « Les États-Unis et l'Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, pp. 200-223.
- Hu. W. (2020). The United States, China, and the Indo-Pacific Strategy: The Rise and Return of Strategic Competition. *The China Review* 20(3): 127-142.

Séance 11 (24 mars) : La Chine, l'Asie du Sud-Est et mers du sud-est asiatique

Atelier 1 : L'Asie du Sud-Est au cœur de la rivalité sino-américaine (10%)

- Lin, T. et G. Mouton, « La Chine et l'Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 224-245.
- Roche, Y. « Puissances en mers du sud-est asiatique », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 141-165.

Séance 12 (31 mars) : Le Japon, l'Inde et l'Asie du Sud-Est

- Boulanger, É. « La coopération entre le Japon et l'ASEAN », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 246-284.
- Granger, S. « L'Inde et l'Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 287-310.

Séance 13 (7 avril) : L'Union européenne, la Russie et l'Asie du Sud-Est

Atelier 2 : L'Asie du Sud-Est et les stratégies indo-pacifiques des puissances moyennes (10%)

- Lagacé-Nadon, K. « Le tournant pragmatique de l'Union européenne en Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 339-360.
- Falcon, I. « La Russie et l'Asie du Sud-Est », *L'Asie du Sud-Est à la croisée des puissances*, p. 311-339.

Séance 14 (14 avril) : Séminaire de discussion #2 (20%)

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique

- Berkshire Miller, J. (2017). « Canada, an Indispensable Partner? Perceptions from the Region », dans *Southeast Asia in an Evolving Global Landscape: Prospects for an Integrated Region and Implications for Canada*, p. 69-73.
- Ostwald, K., Legault, G.F. et D. Caouette (2023). Canada and Southeast Asia in the new Indo-Pacific era. *Canadian Foreign Policy Journal* 29(2): 117-130.
- Massot, P. et Y. Tiberghien (2024). A Wave of Indo-Pacific Strategies and Canada's Positioning: Reckoning with Global Power Rebalancing and the Crisis of Hyperglobalization. *Interventions économiques* 72: 19-42.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.